



Département de la santé,
des affaires sociales et de la
**Service de la consommation
et affaires vétérinaires**

**CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS**

CP 478, 1951 Sion

P.P. CH-1951
Sion

A-PRIORITY

Poste CH SA

Service des eaux de St-Léonard
Administration communale
Rue Centrale 22
1958 St-Léonard



Entreprise N° : 33195/16722

Sion, le 28 mars 2019

RAPPORT D'ANALYSE

N° de dossier : 19-VS-13650

V 1



N° d'échantillon : 19-46701

CONTEXTE

But du contrôle : Autocontrôle / Eau potable / Service des eaux de St-Léonard
Prélèvement du : 18.03.2019 à 10h34
Date arrivée : 20.03.2019
Effectué par : Monsieur Jean-Marc BONVIN

DESCRIPTION

Dénomination spécifique : Eau de boisson dans le réseau de distribution
Secteur : 1535 - Puits des Vergers
Lieu de prélèvement : 2 - Rue du Chemin de Fer X : 599 337 Y : 122 571



RÉSULTATS D'ANALYSES

VS-Chimie

Méthode-N°	Paramètre	Résultat	Norme	Appréciation
VS-0300-MOP	Conductivité électrique 20 °C	537 µS/cm		
VS-0301-MOP	pH mesuré au laboratoire	7.6	M : 6.8 - 8.2	
VS-0304-MOP	Dureté totale	28.5 °F		
VS-0305-MOP	Dureté carbonatée	16.7 °F		
VS-0306-MOP	Calcium	78.5 mg/L		
VS-0397-MOP	Ammonium	<0.05 mg/L	max. 0.10 mg/L	Conforme
VS-0310-MOP	Chlorure	14.75 mg/L	max. 250.00 mg/L	Conforme
VS-0311-MOP	Sulfate	123.33 mg/L	max. 250.00 mg/L	Conforme
VS-0392-MOP	Nitrite	<0.01 mg/L	max. 0.10 mg/L	Conforme
VS-0313-MOP	Nitrates	2.40 mg/L	max. 40.00 mg/L	Conforme
VS-0323-MOP	Oxydabilité (consommation en KMnO4)	<0.20 mg/L		
VS-0354-MOP	Magnésium	21.04 mg/L		
VS-0355-MOP	Sodium	11.87 mg/L	max. 200.00 mg/L	Conforme
VS-0356-MOP	Potassium	3.23 mg/L		
VS-0556-MOP	Turbidité	<0.2 UT/F	max. 1.0 UT/F	Conforme

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale; M: Valeur directive

APPRÉCIATION DE L'ÉCHANTILLON

Pour les paramètres analysés, l'échantillon prélevé est conforme aux exigences de l'Ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessible au public (RS 817.022.11).

Remarque:

Il s'agit d'une eau potable dont la teneur en sulfates est supérieure à la valeur d'expérience de 50 mg/L établie dans le guide des Bonnes pratiques destiné aux distributeurs d'eau potable (valeur maximale: 250 mg/L).

Cet échantillon est conforme au droit en vigueur pour les paramètres analysés.

ÉMOLUMENTS

Émoluments : 317.90 CHF (Montant HT)

REMARQUE

Le présent rapport d'analyse ne concerne que le ou les échantillon(s) soumis. Des précisions quant aux méthodes utilisées, ainsi que les incertitudes de mesure peuvent être obtenues sur demande. Ce rapport ne peut être reproduit, même partiellement sans l'approbation écrite de son auteur.

Dr Patrick Furrer
Chimiste

Ce rapport a été produit par voie électronique et est valable sans signature

Copie(s) à : Service des eaux de St-Léonard, Monsieur Jean-Marc MORARD, Rue Centrale 22, 1958 St-Léonard

